

PROCEDURE
'CONTROLE ET MESURE', 'PREVENTION ET GESTION
DES ACCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE SAFETY'
ET DES SITUATIONS D'URGENCE

P 07-04

Rev 01

P 1 de 4

Approbation

Wouter Swalus
Conseiller en prévention

Rédigé par : Conseiller en prévention et Coordinateur Environnement

Table des matières

1	Objet et champ d'application.....	1
2	Définition et abréviations.....	1
3	Méthode de travail.....	2
3.1	Aperçu et mesure.....	2
3.2	PRÉVENTION ET GESTION DES ACCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX	2
3.3	Prévention et gestion des accidents de Sécurité.....	2
3.4	Situations d'urgence sécurité / plan d'urgence interne	3
4	Documents associés.....	3
5	Aperçu des modifications.....	3
	Annexe	4

1 Objet et champ d'application

Le but de cette procédure est de décrire de quelle manière le 'suivi' et le 'nombre' des mesures de contrôle des exigences environnementales et de safety ont lieu, ainsi que leur responsable.

Le suivi et le contrôle des aspects significatifs environnementaux et de safety ainsi que la réalisation efficace des objectifs sont atteints par des indicateurs de suivi dans les processus « Fiche processus environnement » (PRO 08) et « Fiche de processus gestion Safety » (PRO 07).

Cette procédure traite aussi des précautions à prendre pour éviter l'émergence d'événements aléatoires et, si nécessaire, la manière dont on doit réagir pour limiter l'impact des conséquences environnementales et de sécurité causé par ces événements.

2 Définition et abréviations

Accident : Evénement soudain, imprévu et involontaire par lequel l'intégrité physique des humaines, des bâtiments, de l'équipement, des stocks et de l'environnement sont mis en danger.

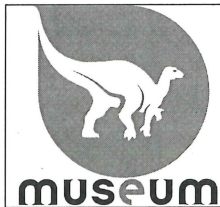
Non-conformité : écart à l'égard du SMQES, des exigences de la norme ISO 9001 ou de la réglementation EMAS ; on constate une correction, une mesure correctrice et/ou préventive pour éliminer la non-conformité constatée, pour éliminer la cause et/ou éviter qu'un analogue NC ne se produise.

CE: Coordinateur environnemental

CP : Conseiller en prévention

IER: Inventaire et Evaluation des Risques

PAA: Plan d'Action annuel



PROCEDURE
'CONTROLE ET MESURE', 'PREVENTION ET GESTION
DES ACCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE SAFETY'
ET DES SITUATIONS D'URGENCE

P 07-04

Rev 01

P 2 de 4

3 Méthode de travail

3.1 Aperçu et mesure

La surveillance et le mesurage est précisé dans les fiches processus PRO 07 et PRO 08.

3.2 PRÉVENTION ET GESTION DES ACCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX

Les mesures pour éviter les accidents environnementaux se trouvent en annexe 1.

Chaque membre du personnel peut mettre en lumière un accident environnemental.

Chaque membre du personnel peut signaler un accident environnemental au moyen du numéro de secours interne 555.

La personne qui constate un accident environnemental doit prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter sa propagation, compte tenu de ses compétences.

Après avoir fait tout ce qui était possible, la personne qui a constaté l'accident en fait un rapport au CE.

Le CE cherche alors la cause de l'accident, il en estime l'importance et le risque de contamination de l'environnement externe.

En fonction de la grandeur de ce risque, le CE décide de mettre ou non au courant les autorités compétentes de sorte qu'ils prennent les mesures nécessaires. Les actions de ces autorités sont formellement reprises dans un procès-verbal, dont une copie est enregistrée.

Le CE fait rapport de l'accident dans l'aperçu des problèmes et améliorations et selon la procédure "Gestion des problèmes et les améliorations".

Cette procédure doit être revue à chaque fois par le CE après un accident environnemental important pour l'adapter ou la compléter en fonction des leçons à tirer des situations d'urgence. Les procédures et instructions en rapport avec l'accident/incident doivent aussi être revues.

3.3 Prévention et gestion des accidents et incidents de Safety

Les incidents majeurs sont traités de la même manière que les accidents.

La déclaration de l'accident de travail doit être faite auprès du service du personnel (procédure dans le règlement de travail).

Chaque membre du personnel peut signaler un accident de sécurité au moyen du numéro de secours interne 555.

Après avoir fait tout ce qui était possible, la personne qui a constaté l'accident en fait un rapport au CP.

Le CP cherche alors la cause de l'accident, il en estime l'importance ainsi que le risque de l'accident. Le CP fait son analyse avec les parties concernées et le supérieur hiérarchique sous la forme d'une fiche des accidents de travail et en fait le suivi. L'objectif est de détecter des mesures préventives et correctives.

En fonction de la grandeur de ce risque, le CP décide de mettre ou non au courant les autorités compétentes de sorte qu'ils prennent les mesures nécessaires. Les actions de ces autorités sont formellement reprises dans un procès-verbal, dont une copie est enregistrée.

	PROCEDURE 'CONTROLE ET MESURE', 'PREVENTION ET GESTION DES ACCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE SAFETY' ET DES SITUATIONS D'URGENCE	P 07-04
		Rev 01
		P 3 de 4

Le CP fait rapport de l'accident ou l'incident dans l'aperçu des problèmes et améliorations et selon la procédure "Gestion des problèmes et améliorations". Liste Excel Preventiebase est utilisé pour l'enregistrement des accidents et incidents et le traitement statistique. Si nécessaire, l'IER du poste de travail concerné est à nouveau examiné et/ou un projet est élaboré dans le PAA.

3.4 Situations d'urgence safety / plan d'urgence interne

Sur base des résultats de l'inventaire et l'évaluation des risques P07-01, nous identifions les situations d'urgence possibles et nous les écrivons dans l'analyse des risques 00.10 situations d'urgence.

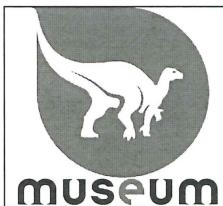
De l'analyse des risques 00.10 situations d'urgence se compose le plan d'urgence interne. Pour la situation d'urgence incendie, un exercice d'évacuation a lieu tous les ans. L'évaluation annuelle du plan d'urgence interne a lieu après l'exercice d'évacuation et après un incident grave.

4 Documents associés

Code	Titre
A07-01	fiche d'activité Système Dynamique de Gestion des Risques
PRO 08	Processus « Gestion de l'Environnement » (pour la définition des indicateurs)
P07-01	Analyse et évaluation des risques
P07-02	Exigences gestion Environnement et Sécurité
Enregistrement	Liste de l'aperçu des problèmes et améliorations
Enregistrement	Registre du stock des produits d'entretien
Enregistrement	Aperçu des attestations
Annexe	Prévention et réaction contre les accidents environnementaux les plus graves

5 Aperçu des modifications

Date	Motif de modification	Version
01/09/2014	Version originale	01



PROCEDURE
'CONTROLE ET MESURE', 'PREVENTION ET GESTION DES ACCIDENTS
ENVIRONNEMENTAUX ET DE SAFETY' ET DES SITUATIONS D'URGENCE

P 07-04

Rev 01

P 4 van 4

Annexe

Prévention et réaction contre les accidents environnementaux les plus graves

Prévention	Accident	Réaction
Respect de tous de l'interdiction de fumer dans les espaces où cela est interdit.	Incendie et/ou explosion	Suivre les directives d'évacuation et d'intervention qui se trouvent sur intranet sous « Sécurité – Bien-être ».
Entretien et contrôle périodique du matériel d'intervention (extincteurs, masques à oxygène).		
Stockage des produits inflammables ou dangereux dans des endroits destinés à cela.		
Inspection annuelle des réservoirs de carburant et des tuyaux. A déterminer par le fournisseur.	Fuite d'huile lors du remplissage à la suite d'une fuite dans la tuyauterie ou le réservoir. Pollution des sols.	Avertir les personnes compétentes. Faire le nécessaire pour atténuer autant que possible l'étendue de la pollution.
Entretien et contrôle régulier des tuyaux d'eau et de la consommation en eau.	Rupture dans la canalisation d'eau. Inondation.	Avertir les personnes compétentes. Fermer les vannes d'arrivée d'eau.
Entretien des chaudières et contrôle de la combustion.	Fuite du liquide de refroidissement. Pollution de l'air.	Avertir les personnes compétentes.
Entretien des machines de réfrigération et certificat de test de fuite.	Mauvaise combustion. Pollution de l'air.	Avertir les personnes compétentes .
Voir certificat "asbest free" du bâtiment.	Dispersion d'amiante. Intoxication.	-
Entretien régulier des tuyaux d'eau chaude	Origine de la légionellose.	-
Inventaire périodique des quantités de substances dangereuses stockées. Collecte, stockage et élimination des déchets dangereux conformément à la législation environnementale.	Fuite / rejet de substances dangereuses.	Avertir les personnes compétentes. Faire le nécessaire pour atténuer autant que possible l'étendue de la pollution.
Sol imperméable.	Fuite d'huile, de carburant ou de diesel d'un ou plusieurs véhicules dans le parking souterrain.	Détection le plus vite possible et nettoyage des tâches.